

SOUS-TRAITANCE DU PROCESSUS DOUANIER

QUATRE QUESTIONS À POSER

Quand on sous-traite le filtrage des entités assujetties à des restrictions.

Quatre questions à poser

Quand on sous-traite le filtrage des entités assujetties à des restrictions.

Si vous avez pensé aux moyens de soulager votre équipe des affaires douanières du fardeau laborieux (mais très nécessaire) du filtrage des personnes et entités assujetties à des restrictions, vous pourriez faire appel à un expert externe.

Étant donné les fortes pénalités et amendes résultant d'un manque de conformité, un fournisseur spécialisé qui assure la conformité de vos activités d'exportation vous fera non seulement gagner du temps, mais aussi économiser beaucoup d'argent.

Pendant votre recherche d'un fournisseur de ces services, vous devriez lui poser quatre questions pour être certain de vous adresser à l'entreprise appropriée.

1 Quelles listes votre base de données comprend-elle ?

Étant donné les milliers de personnes et entités restreintes identifiées par divers gouvernements et agences dans le monde, vous voulez vous assurer qu'aucun de vos clients et fournisseurs potentiels ne fait partie de cette liste.

Assurez-vous que le fournisseur que vous choisirez effectuera un filtrage dans une gamme complète de listes de personnes et entités assujetties à des restrictions de la part des gouvernements et agences.

La base de données de ces restrictions devrait au moins inclure les listes suivantes :

- US Department of Commerce – BIS, DPL, Entity List, Unverified List.

Vous ne pouvez pas vous permettre de négliger le filtrage des personnes et entités assujetties à des restrictions.



- US Department of State – Debarred, EPCI, Terrorist Exclusion List, Foreign Terrorist Organizations.
- US Department of Treasury – OFAC, FINCEN, SDN, SDNT, SDGT, SDNTK, SDT.
- US Federal Bureau of Investigation (FBI) – Most Wanted List.
- Bank of England Financial Sanctions.
- Bureau canadien du Surintendant des institutions financières.
- Liste canadienne SEMA.
- Restrictions financières de l'Union européenne.
- Restrictions du ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie.
- Entités de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Entités radiées par la Banque mondiale.

2 Quels critères utilisez-vous pour déterminer la conformité réglementaire ?

Quand vous présentez des informations sur un client ou un fournisseur potentiel, il faut évaluer certaines variables importantes dans le cadre du filtrage. Demandez à votre fournisseur s'il effectue un filtrage en fonction des critères suivants :

- Noms
- Adresses
- Enhanced Proliferation Control Initiative (EPCI)
- Boycott
- Embargo
- Blanchiment d'argent
- Autres questions légales et pays interdits



3 Comment traitez-vous les concordances proches et potentielles ?

Il se pourrait qu'un nom particulier ressemble beaucoup à un autre nom figurant dans une liste de restrictions. Au lieu de demander à votre équipe des affaires douanières de résoudre cette question, adressez-vous à un fournisseur qui effectuera les recherches nécessaires pour déterminer si la concordance soupçonnée est valide. Demandez-lui d'expliquer la méthode et les procédés qu'il a utilisés dans le cadre de son analyse.

4 Quel genre de services de documentation et de communication fournissez-vous ?

Une piste de vérification est importante et même essentielle si vous faites l'objet d'une vérification. Cherchez des fournisseurs qui vous remettent des sommaires en temps réel indiquant toutes les concordances véritables et indéterminées issues du filtrage hebdomadaire, une justification de toutes les décisions et une recommandation pour les prochaines étapes. La décision de conformité (concordance valide, indéterminée, fausse positive) doit vous être communiquée pour prendre une décision sur la manière de procéder.

www.livingstonintl.com

Découvrez ce que Livingston peut faire pour vous en tant que partenaire fiable pour le filtrage des personnes et entités assujetties à des restrictions.

Autres services de documentation : rapports résumant les activités et le nombre de filtrages, le nombre de concordances valides et fausses, et un taux de clics calculé.

Expérience mondiale, experts en conformité réglementaire

En plus de recevoir une réponse à ces quatre questions, vous voulez être certain de faire appel à une entreprise qui a des antécédents solides, une expérience d'envergure mondiale et une équipe d'experts en conformité réglementaire qui ont reçu une formation approfondie leur permettant de résoudre les problèmes de conformité.

Vous ne pouvez pas vous permettre de négliger le filtrage des personnes et entités assujetties à des restrictions. En sous-traitant ce filtrage au fournisseur approprié, vous soulagez votre équipe des affaires douanières d'un fardeau laborieux et vous assurez la gestion continue et fluide de vos exportations.

Contactez Livingston

Vous avez des questions ou besoin d'aide avec vos expéditions ? Contactez votre directeur de compte , écrivez-nous à : simplifier@livingstonintl.com ou nous donner un appel au **1-800-837-1063**

